Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 23 juin 2021

# Communication n° 23/06.2021

Objet: Mobilité douce

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre d'un renforcement de la mobilité douce, notamment des cycles, vous avez pu constater que nous avons procédé au remarquage des bandes cyclables de la route cantonale en augmentant leur largeur à 1.50 m. tout en respectant une largeur de chaussée minimale de deux voies de circulation de 3.00 m. Le revêtement bitumineux étant du type phono-absorbant, l'ancien marquage disparaîtra avec le temps. Ainsi, la surface du revêtement ne sera pas altérée au détriment de ses qualités d'absorption du bruit.

A la suite des nouvelles règles entrées en fonction depuis ce début d'année, au carrefour route de Rolle/rue du Coteau et route de Rolle/chemin de la Scierie, le "tourner à droite pour les cycles" a été installé. Ainsi, il leur est possible de tout de même passer lorsque le feu est rouge. Des sas pour cycles ont également été marqués à cet effet. Toutefois, le canton n'a malheureusement pas accepté d'appliquer ce procédé pour continuer tout droit sur les deux tronçons rectilignes, soit pour la direction Saint-Prex - Etoy.

La rue de Motty, étant à sens unique et permettant de rejoindre les commerces du centre et la gare rapidement, a été mis en double sens pour les cycles. Le même procédé va prochainement être appliqué pour la rue Couvaloup et le tronçon quai du Suchet/rue Forel. Les procédures de légalisation sont en cours.

Ainsi, tous les cycles (vélos, vélomoteurs et vélos électriques de 25 et 45 km/h) pourront utiliser ces tronçons avec la prudence nécessaire.

L'avenue de Taillecou n'étant que ponctuellement en sens unique, le canton n'entend pas admettre, par mesure de sécurité, d'autres véhicules que les vélos en double sens. Les autres types de cycles pourront passer, mais uniquement à moteur éteint.

La Municipalité

Saint-Prex, le 23 juin 2021/CM – 101.02

*Pour tout renseignement, s’adresser à Mme Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83*